

Quistinic

Bulletin municipal

juillet 2011



Permanences

Permanence des élus :

Mme GUILBART Gisèle – Maire :

mardi de 9 h à 12 h – samedi de 9 h 30 à 10 h 30.

Mme PERNEL Anne-Marie – Adjointe au Maire :

vendredi de 10 h – 12 h et de 16 h – 18 h.

M. LE PEN Edouard – Adjoint au Maire :

samedi de 10 h – 12 h.

M. LE GAL Denis – Adjoint au Maire :

jeudi de 10 h – 12 h

Permanence CCAS :

mardi de 10 h à 12 h

Permanence urbanisme :

Jeudi de 10 h à 12 h

Horaires d'ouverture

de l'Agence Postale et de la Mairie :

- Lundi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

- Mardi : 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h

- Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h

- Jeudi : 8 h 30 – 12 h 30 Fermé l'après-midi

- Vendredi : 8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h

- Samedi : 9 h - 12 h

Levée du courrier :

du lundi au vendredi 15 h 15 et le samedi 11 h 15.

Mairie et Agence postale
Tél.: 02 97 39 71 08

Correspondants de presse

Télégramme / E. Perret : 06 09 02 45 74

Ouest-France / A. Joris : 02 97 51 73 79

Dépôt légal 1^{er} semestre 2011 / Tirage 800 exemplaires

Directeur de la publication : Gisèle Guilbart

Rédaction : Commission Information, Communication.

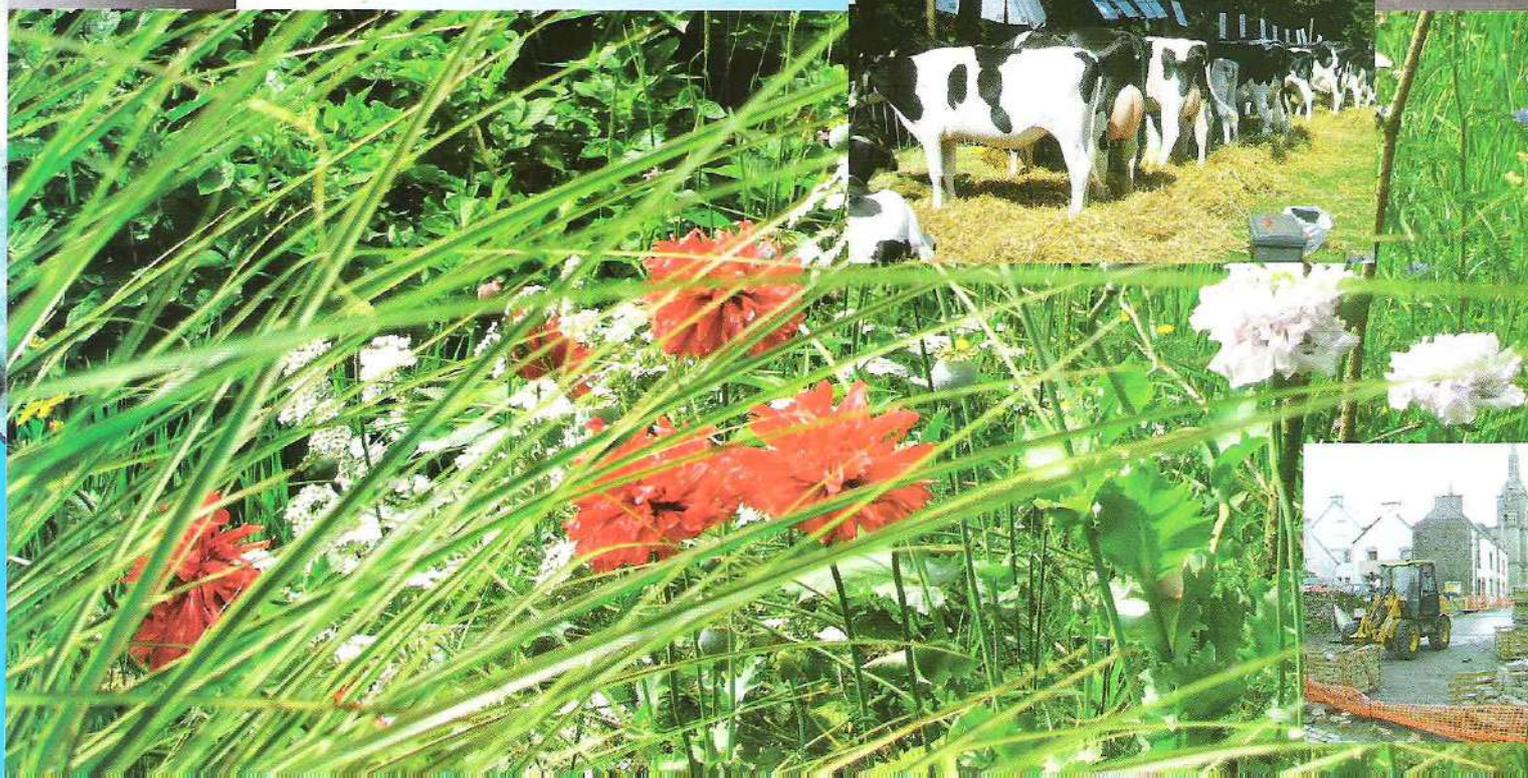
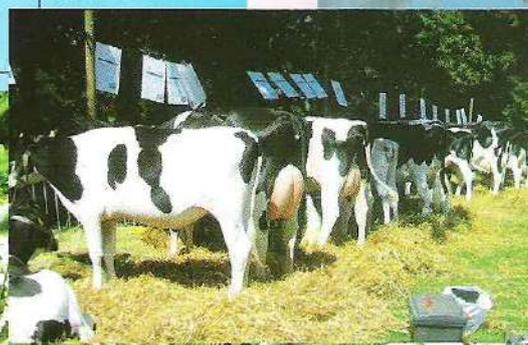
Resp. bulletin : Jean-Pierre Fouillé

Mise en page : Michel Le Sage

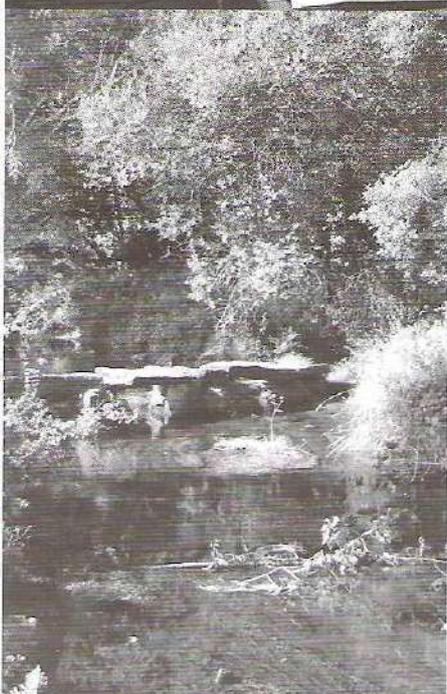
Impression : Imprimerie du Scorff / 1, rue du Budo 56240 Plouay

Crédit photographique :

J-P Fouillé / M. Le Sage / G. Guilbart / E. Perret / les associations.



LE MOT DU MAIRE



SOMMAIRE

- p. 1 Le mot du Maire
- p. 2 Du côté
des affaires municipales
- p. 4 Quistinic au fil
de l'eau pure
- p. 5 Jeunes et écoles
- p. 8 Entre histoire et mémoire
- p. 10 Le bel été à Quistinic
- p. 13 Informations
- p. 15 14 juillet sur le parvis

Le bulletin d'été permet de faire le point sur l'avancée des travaux, sur les projets à venir et sur les réflexions en cours.

Depuis le début du printemps, chacun a pu suivre l'avancée des travaux de la rue de la Résistance. Le gros œuvre sera terminé fin juillet. Les travaux paysagers seront poursuivis cet automne. Le chantier rue de Kernavenan pourra démarrer en fin d'année.

Outre l'embellissement de la commune, les travaux indispensables assureront une meilleure sécurité et limiteront naturellement la vitesse excessive constatée dans le bourg comme, d'ailleurs, dans de nombreux villages.

La banderole revendicative apposée devant l'école Sainte-Thérèse témoigne de l'inquiétude de nombreux administrés face au recul du service public et face aux réformes imposées par la politique actuelle. Pour 2011, 16 000 postes seront supprimés qui entraîneront, de facto, la fermeture de classes isolant encore d'avantage nos communes rurales. La municipalité est très vigilante et a manifesté son mécontentement lors du dernier conseil municipal du 17 mai en adressant une motion aux différents politiques ou responsables concernés. Le ministre de l'éducation nationale nous a adressé une réponse non satisfaisante, si ce n'est qu'elle prouve que notre inquiétude a été, au moins, enregistrée.

Nous nous attacherons à poursuivre dans ce sens et à défendre les intérêts de chacun.

Nous aurons prochainement à nous prononcer sur le projet de rattachement, établi par le Préfet, de notre communauté de communes à la communauté d'agglomération de Lorient (Cap Lorient). Actuellement, les élus communautaires réfléchissent et travaillent sur les éventuelles négociations à mener avant de se prononcer pour ou contre, tout en regrettant la précipitation et la méthode initiale d'élaboration faite sans concertation des élus.

Mais n'oublions pas, pour autant, que l'été est propice aux découvertes et aux festivités. Je vous invite d'ores et déjà à participer aux nombreuses fêtes et spectacles organisés par les comités et associations.

Le Village de Poul Fetan, dont l'entrée est gratuite pour les habitants de Quistinic, a mis à l'honneur les photos de mariage quistinicois du siècle dernier au travers d'une exposition qui vaut le détour. Le 9 juillet à 18h, l'Art dans les Chapelles inaugurera l'installation de Eric Vigner à la Chapelle du Cloître où vous êtes cordialement invités.

Les membres du Conseil Municipal, adultes et enfants, ainsi que le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été et de sereines vacances à tous.

Le Maire
Gisèle GUILBART

Du côté des affaires municipales

Au Conseil municipal Kalz labour e-pad er bléh.

Au cours du premier semestre, le Conseil municipal s'est réuni à quatre occasions, les 8 février, 29 mars, 1er mai et 17 juin.

Au menu de ce début d'année, le calendrier habituel : budget, questions d'aménagement du bourg et du territoire communal, personnels.

1). Budget 2011

Le budget primitif de la commune pour l'année 2011 a été examiné et adopté par le Conseil municipal du 29 mars, ainsi que les budgets annexes Assainissement, Poulfetan, Lotissement. Ils ont été adoptés (8 pour, 6 abstentions). L'exercice du budget 2010 a dégagé un excédent de 314 221,51€ que le Conseil décide d'affecter à l'investissement (compte 1068 «excédent de fonctionnement capitalisé») : adopté par 9 voix, 5 abstentions.

Les comptes de gestion 2010 et les comptes administratifs ont également été adoptés.

2). Subventions (CM 17 mars).

Demandeur	Montant attribué en 2011
Vaincre la Mucoviscidose	35,00 €
Ligue contre le cancer 56	35,00 €
RBG Radio Bro Gwened	55,00 €
Ecole Publique Louis Hubert	280,00 €
Banque alimentaire du Morbihan	500,00 €
Resto du cœur	100,00 €
Ecole Saint Felix Kerlois	280,00 €
Avenir Cycliste Pays de Baud	20,00 €
Bagad Bleidi Kamork Camors	10,00 €
Solidarité Paysans de BRETAGNE	35,00 €
Cercle des Nageurs et Palmeurs de Baud	50,00 €
BLA-VTT (création 100 € + 20 € / adhérent)	280,00 €
Amicale des donneurs de sang bénévoles de Baud	35,00 €
Cinéma Le Celtic	55,00 €
GVA	80,00 €
Merc'Usep	400,00 €
AJK	630,00 €
Comice Canton de Plouay	310,00 €
Fetan'Zik	100,00 €
ACLK	305,00 €
FCQ	1 000,00 €
Société de chasse	255,00 €
Audio du village	500,00 €
Unacita	100,00 €
FNATH	50,00 €
Allo Cameroun	120,00 €
Bagad Sant Ewan Bubry	10 € par adhérent
Amicale Laïque (activités)	38,00 € / élève
Ecole Ste Thérèse (fournitures)	42,50 € / élève
Ecole Ste Thérèse (activités)	38,00 € / élève

3). Les taux d'imposition 2011 (taxe d'habitation et taxe foncière) restent fixés à la hauteur de 2010. Ils sont inchangés depuis 2009, dernière année d'augmentation (C.M. 29 mars).

4). Travaux

Rue de la Résistance et rue de la Paix : le marché des travaux d'aménagement est attribué à l'entreprise moins disante à raison de 188 000€ pour le gros oeuvre et 20500 pour les murets, plantations (C.M. du 8 février). L'engagement de la commune pour un aménagement aux exigences du Développement Durable a permis d'obtenir une subvention Ecofaur (Conseil Régional) de 95 000 €.

Rue de Kernavenan : le Conseil Municipal est informé et adopte à l'unanimité le Plan de financement des travaux d'aménagement et de sécurité de la rue de Kernavenan, pour un total estimatif de 150 000 €. (C.M. 19 mars)

Poulfetan : toits de chaume.

La réfection des toits du village, après plus de vingt-cinq ans, s'avère urgente. Après consultation de plusieurs devis, un chaumier a été choisi, pour un coût estimatif de 95 000€ HT. La commune a sollicité plusieurs cofinanciers : le Conseil Général s'est engagé à hauteur de 21%, la région pour 17% et la Sénatrice Odette Herviaux (réserve parlementaire) pour 10%. Une dernière subvention est à l'étude dans le cadre du Contrat de Pays qui s'élèverait à 30%. Il resterait à charge un autofinancement global de 22%.

5). Aménagement foncier et PLU.

Travaux connexes à l'aménagement foncier : 300 000 € sont prévus dont 1/3 pour les chemins d'exploitation, 1/3 pour la réfection de la voirie et 1/3 pour la restauration des haies et talus (C.M. 8 février).

PLU : modification.

Pour mettre en concordance les travaux du Plan local d'urbanisme et ceux de l'Aménagement foncier, concernant l'installation ou la suppression de quelques portions de chemins et talus, une modification du PLU s'avère indispensable qui nécessitera une enquête publique, courant octobre (CM 17 mai).



6). Personnel communal.

Suite à la vacance d'un poste d'agent aux services techniques, monsieur Yannick Bost, de Quistinic, a été recruté, après examen des candidatures par la commission municipale.

53 candidatures, dotées de compétences sérieuses, ont été reçues, dont 7 de Quistinic, 5 de Bubry, et de nombreuses communes voisines. La commission a opté pour des compétences liées au poste laissé vacant ainsi que celle d'aménagement paysager (CM 29 mars).

Chantier d'insertion nature et patrimoine de Poulfetan : le Conseil a renouvelé le plan de financement de l'encadrement et de l'accompagnement du chantier d'insertion par l'association Alesi (C.M 17 mai).

Une convention a été signée avec la SAGEMOR, gérante de Poulfetan, pour le fonctionnement du chantier Nature et Patrimoine (C.M. 29 mars)

7). Archives communales.

Une partie des registres d'état-civil conservés par la commune est en mauvais état. Les relier est une obligation légale. Le coût en sera de 1590 €, avec une subvention de 25 % pour les registres antérieurs à 1936, consultables par le public (CM 17 mai).

8). Ecoles.

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité une motion adressée au Préfet et au Ministre de l'Education nationale condamnant les suppressions de postes particulièrement préjudiciables aux établissements ruraux (CM 17 mai).

9). Election des grands électeurs pour les élections sénatoriales du 25 septembre 2011: sont élus titulaires Gisèle Guilbart, Denis Le Gal et Anne-Marie Pernel; sont élus suppléants Jean-Pierre Fouillé, Didier Le Daniel et Alain Le Gal. (C.M. du 17 juin).

Où en est l'aménagement du bourg ?

Denis Le Gal, responsable de la commission Travaux, nous répond. :

Tout le monde a remarqué les travaux en cours rue de la Résistance : jusqu'à quand ?

Les travaux ont démarré en début d'année, surtout au Printemps. La première étape a été l'enfouissement des réseaux, électricité et téléphone ; les lampadaires ont été posés.

Cette situation a été mise à profit pour rénover les raccordements au réseau d'eau potable, qui étaient d'origine (1952).

Depuis la fin mai, c'est la deuxième étape, la plus visible et perturbante : le tracé de la route, la pose des bordures et le raccordement au réseau d'évacuation des eaux pluviales.



Le mur de pierres sèches du parking du cimetière a été refait par le personnel du service technique aidé par le chantier Nature et Patrimoine.

Les regards pour collecter les eaux pluviales vont être posés : certaines tranchées ne sont donc pas fermées.

Début juillet commencera la pose du revêtement de granit au croisement rue de Leur Vras / rue de la Résistance. La pose du dallage et des revêtements bitumeux se fera en juillet, jusqu'au cimetière et dans la rue de la Paix.

La rue de la Paix a déjà son dallage en pavé béton engazonné, qui complètera les capacités d'accueil du parking du cimetière.

La fin des travaux doit être réalisée fin juillet.

La troisième étape sera automnale, avec l'aménagement végétal des emplacements qui auront été préparés par les services techniques.

Comment ces travaux sont-ils financés ?

Le fort endettement persistant de la commune nous interdit tout nouvel emprunt. Nous finançons donc par «autofinancement», c'est-à-dire par les économies réalisées sur notre fonctionnement.

Mais nous avons reçu un gros coup de pouce : une subvention «Ecofaur» du Conseil régional – 95 000 euros – obtenue au titre des projets promouvant les «aménagements durables» et valorisant la ruralité : gestion et canalisation des eaux pluviales, aménagements paysagers respectant le caractère rural de notre commune. Nous serons d'ailleurs de référence en cette matière avant même la fin des travaux !

La prochaine phase est la rue de Kernavenan :

Par rapport à la rue de la Résistance (l'école Sainte-Thérèse, cimetière, cabinet médical), la prochaine phase des travaux, rue de Kernavenan, concernera un secteur moins sensible. Mais la nouvelle zone présente des contraintes spatiales plus fortes, qui enserrant assez étroitement les aménagements possibles.

Deux tranches de travaux sont envisagées :

1). L'aménagement de l'entrée du bourg, depuis le panneau d'entrée d'agglomération jusqu'au garage Eric Rougé : des travaux de voirie (avec 2 déviements), la mise en place d'un cheminement piétonnier (droite de la route en entrant), le fleurissement permettront la mise en sécurité et la limitation naturelle de la vitesse.

2). Un deuxième tronçon, jusqu'au café de Chantal et Alain Le Ruyet pourrait être envisagé.

Le projet est à l'étude, confié aux cabinets URBAE/HORIZONS déjà en charge de l'aménagement de la rue de la Résistance. Une présentation du projet au public a eu lieu le 1er juillet.



Gérer une commune – même de taille modeste comme Quistinic – n'est pas une mince affaire. La gestion ne passe pas seulement par le Conseil Municipal, mais s'appuie sur l'apport d'organismes intercommunaux spécialisés.

Le Syndicat de la Vallée du Blavet : S.V.B.

C'est le cas du Syndicat de la Vallée du Blavet, dans lequel la commune est représentée par trois élus.

Ce syndicat intercommunal regroupe des communes isolées (Quistinic, Bubry, Lanvaudan) et 3 communautés de communes (Baud, Lorient et Locminé). Quistinic fait partie des 7 communes fondatrices qui constituèrent le syndicat en 1965. A l'origine il s'agissait de se donner un outil «pour l'aménagement touristique de la vallée du Blavet». Avec le temps et l'évolution des préoccupations, l'importance du syndicat s'est étoffée : extension du périmètre d'intervention à 14 communes, élargissement des compétences et des missions à l'entretien des milieux aquatiques.

La mission Tourisme consiste à mettre en œuvre les actions destinées au développement touristique des communes adhérentes : réalisation d'équipements touristiques d'intérêt commun, conseil en gestion de ces équipements, valorisation et réhabilitation du patrimoine existant.

Ces dernières années, le S.V.B. est intervenu à Quistinic à l'occasion de la réflexion menée sur les activités d'accueil de Poulfetan, sur les recherches de financement, sur l'aménagement d'un lieu d'accueil pour la pêche, à Minazen.

L'entretien des milieux aquatiques est la deuxième mission. Cette compétence a pris de l'importance avec la montée des préoccupations environnementales, avec les retombées de l'agriculture productiviste en Bretagne, souvent contradictoire avec les contraintes du développement touristique littoral ou rural.

L'entretien et la restauration des cours d'eau, des interventions sur la végétation, le rétablissement de la continuité des cours d'eau du bassin versant du Blavet (qui inclue le Blavet et ses affluents) sont de la responsabilité du S.V.B., qui a pour mission finale d'agir pour préserver les ressources en eau ainsi que la circulation des espèces aquatiques.

L'élagage et l'abattage des arbres tombés dans la rivière, la création d'espaces de cheminement facile le long des rivières visent à limiter les inondations de zones sensibles, limiter l'érosion des berges, favoriser la circulation des animaux et des hommes dans et autour des cours d'eau. Ces préoccupations sont importantes dans notre commune. Si Quistinic, du haut de son plateau, tourne souvent le dos au Blavet, la commune est pourtant totalement irriguée par les affluents que sont le Brandifout, le Coëtano, le ruisseau de Sebrevet et tout le chevelu hydrographique secondaire.

Le Syndicat de la Vallée du Blavet représente un enjeu important pour notre commune : il peut être un moyen efficace pour aider à promouvoir les activités touristiques dans le cadre privilégié que tous reconnaissent à Quistinic. Le paysage bocager, la diversité inépuisable des sentiers, la richesse de la végétation, la ressource pêche, les patrimoines architectural et linguistique sont autant d'atouts dont nous disposons et que nous pouvons continuer à mettre en valeur.

La commune de Quistinic est représentée par 3 élus : Jean-Pierre Fouillé, Jean Le Frapper et Yves Le Galloudec. J-P Fouillé préside le groupe «Promotion et animation».

J.P.F.

Vous avez un projet d'aménagement touristique ?

Le S.V.B. a pour mission d'apporter «conseil et assistance technique auprès de tous les investisseurs porteurs d'un projet touristique sur les communes membres»...

Exemple : financer, aménager un gîte, l'intégrer dans les activités des communes membres: pêche, rando...

Son siège est à Baud (direction Pontivy).

Promotion de la Vallée : Le S.V.B. présente les offres d'activités et d'accueil de la Vallée du Blavet sur les grands événements touristiques de la région : présence au Festival interceltique de Lorient, au festival de Cornouailles de Quimper, à la Maison du Morbihan à Ploermel.

Les activités et offres de service du S.V.B. sont consultables sur le site Vallée du Blavet..

Le SPANC - Service public d'assainissement non collectif.

Conséquemment à la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (la LEMA, 2006), la Communauté de Communes (C.C.) (pour répondre à ses obligations réglementaires) a mis en place une mission, confiée à la SAUR, de contrôle des installations d'assainissement non collectif.

Ces contrôles ont déjà été effectués à Plouay et Inguiniel et se dérouleront à Quistinic d'ici la fin de l'année. Une réunion publique sera organisée pour présenter l'opération, en rappeler les objectifs et son déroulement.

Chaque usager recevra un avis du passage d'un technicien environ 15 jours avant la date prévue. Il sera fait alors un état des lieux et seront donnés tous les conseils utiles pour l'entretien et l'amélioration de l'installation.

Un rapport sera établi avec une classification et transmis par la C.C.

Le diagnostic est subventionné par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, mais chaque propriétaire devra s'acquitter d'une redevance de 52 € TTC pour participer à cette dépense.

Pour faciliter le diagnostic, il faut préparer la visite du technicien en assurant la visibilité des installations, en dégagant les regards (fosse, bac dégraisseur, évents ...) ou en fournissant les plans, photos ou factures des travaux ou de vidange.

Pour l'avenir, les installations qui fonctionnent bien et ne polluent pas seront contrôlées dans 10 ans par le SPANC. Par contre, les installations présentant des dysfonctionnements devront être réhabilitées dans les prochaines années, pour assurer un bon fonctionnement ou faire cesser la pollution.

En attendant la réunion publique, pour toute question ou demande supplémentaire, il faut s'adresser à la Maison de la Communauté de Communes (tél: 02.97.33.14.15)

Marie Floss

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS du 17 avril 2011.

Les enfants ont abordé deux thèmes.

La vitesse :

Les enfants du Conseil municipal souhaitent vous parler de la sécurité routière: "les voitures qui vont trop vite nous inquiètent. On a quelque fois peur quand on est à vélo, ou quand on marche à pieds au bord de la route". Ils vous passent ce message : rouler moins vite pour votre sécurité et la sécurité de tous les enfants.

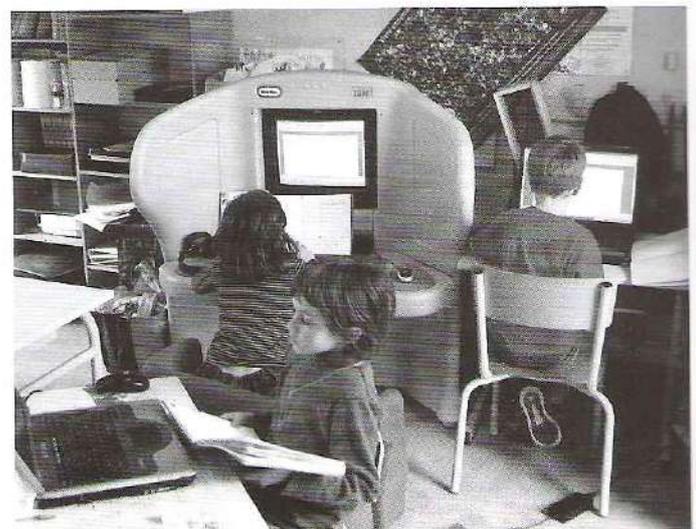
Vitesse = accidents = ambulance = handicap.

Et attention aux enfants qui descendent d'un car scolaire !

Les quads :

"Les chemins de randonnée sont formellement interdits, aux quads et pourtant, quand on s'y promène tranquillement, des bruits de moteur nous dérangent et on se fait bousculer par des quads. Ce n'est pas très responsable. Les chemins sont défoncés, les arbres cassés, les animaux ont peur et les promeneurs risquent de se faire renverser".

Les enfants réfléchissent à l'élaboration d'un code de bonne conduite.



A l'école du Chat perché

ER SKOLL

Pour les élèves de cycles 2 et 3 : Nebbia.

Les élèves des classes de cycle 2 et cycle 3 (du CP au CM2) sont allés au Grand Théâtre de Lorient le jeudi 20 janvier. Ils ont assisté à un fabuleux spectacle, Nebbia, du cirque Eloize.

Les acrobaties étaient au rendez-vous, mais aussi le théâtre, la poésie et la magie...

Les numéros de trampoline, de hula hoop, de contorsions, les danses, les chants et les musiques ont enchanté les élèves de l'école du Chat perché, qui sont restés absorbés pendant plus d'une heure de spectacle.

Carnet d'écrivain(E)s : j'ai bien aimé quand ... Le monsieur dégarni avait tapé le costaud pour qu'il fasse le mort et quand Anna a embrassé le costaud et qu'elle lui mordait la bouche ... (Galéane, C.M.1)

Le monsieur avait perdu son bras et quand il y a eu les mains enflammées ... (Arthur, C.M.2)

Le monsieur a dit « Tiens ! y'a mes potes de Quistinic là bas !!!!! » (x)

L'artiste a fait semblant de transpercer la fille avec sa main ... (Evan, C.M.2)

Les acrobates faisaient des figures avec le trampoline (Camille, CM2)



Projet Opera : cycle 2

On a travaillé en classe sur l'opéra "Didon et Enée" de Purcell.

On a écouté l'histoire, écouté les voix des chanteuses et des chanteurs, regardé des tableaux qui illustrent l'histoire ... Et le 31 mars, on est allé à Pontivy pour voir l'Opéra au théâtre !

Il y avait une dame de l'école de musique qui expliquait l'Opéra.

L'USEP

La classe des CP-CE1 a participé à 4 rencontres USEP cette année : le cross, le bal breton, une rencontre « jeux collectifs » et pour finir une course d'orientation dans la forêt de Camors !

Les élèves de cycle 3 ont participé à trois rencontres avec les écoles du secteur dont Baud, Gourandel et Guénin : le cross en début d'année, des usépiades à Guénin fin juin et en avril ils ont reçu trois classes de l'école de Gourandel pour un tournoi de basket au terrain de Quistinic.

Organisé par les enseignantes, ce tournoi fut sacrément mené par les élèves qui, répartis en deux poules de 6 équipes, ont tourné entre les rôles de spectateurs, joueurs et arbitres prenant en charge la table des scores, le jugement des touches et l'arbitrage sur le terrain. Tout ceci jusqu'à une fameuse finale entre l'équipe victorieuse de chacune des poules.

Aux éditions du Chat-Perché : les petits livres. Les enfants du CP au CM2 profitent du matériel informatique pour écrire des articles pour le cahier de la classe et pour éditer leurs productions écrites. Ils fabriquent aussi des petits livres grâce à la mise en réseau des ordinateurs et à un logiciel magique de mise en page !

A l'école Sainte Thérèse

Sortie scolaire au parc de Branféré.

"Le matin, on a pris le car avec Brigitte, Viviane, Chantal, Corinne, Yolande, Myriam et Gwénaëlle et les CP /CE1. On est allé à Branféré. C'était long dans le car.

Quand on est arrivé, on a posé nos sacs et on est allé avec notre animateur. C'était Alban. On a vu des flamants roses, des girafes, des singes, des zèbres, des kangourous, des wallabies, des pandas, des poissons, des chèvres, des ânes

On a parlé des animaux. On a fait des "transformations": kangourous, flamants roses, arbres, paons ... C'était très rigolo ! On a appris que les flamants roses

dormaient debout et dans l'eau pour ne pas être mangés par les lions. On a donné à manger aux chèvres et aux ânes. Ils étaient très gourmands !!!!

On a fait le pique-nique. Après, on est allé voir le spectacle des oiseaux. C'était très beau : il y avait plein de couleurs ! On a vu des aras, des cacatoès, des cigognes, des pélicans, des rapaces. Après on a fait encore une petite ballade dans le parc et après on est allé dans le parcabout. Là, on a sauté, grimpé, fait des roulades dans les filets..... !!!!! Après, comme on avait un peu faim, on a pris notre goûter et on est reparti dans le car.

On a tous aimé notre journée au parc et surtout le parcabout !!! "

Les PS2/MS/GS

Texte créé par le principe de la dictée à l'adulte.

Merci à nos accompagnatrices pour leur bonne humeur, leur patience et leur bienveillance envers les enfants !

Bravo aux enfants pour leur bon comportement, leur autonomie et leur motivation tout au long de la journée !!!!



Les activités MERCRUSEP

Depuis janvier 2011, une expérience d'activité multisport pour les enfants (4-11 ans) est menée à Quistinic.

À l'initiative de parents dont les enfants sont scolarisés à l'école du Chat perché et pratiquent des rencontres sportives USEP sur temps scolaire ; avec le soutien de la mairie et de l'USEP 56 (Union sportive de l'enseignement

premier degré) une section multisport de l'Amicale laïque a vu le jour hors temps scolaire : les MERCR'USEP.

2 fois par mois (exceptées vacances scolaires) 22 enfants ont participé à des activités sportives : découverte des arts du cirque, jeux collectifs (PTKou indiaca), course d'orientation.

8 parents, la représentante USEP du secteur de Baud ainsi que des salariés de l'USEP56 se sont relayés pour préparer (formations) et encadrer ces activités à la salle polyvalente. Du matériel nous est prêté par l'EMSS (Entente Morbihannaise du Sport Scolaire) et l'école.

POUR L'ANNEE 2011-2012

En septembre 2011, l'expérience très positive dont l'objectif est avant tout le sport et l'ouverture vers de nouvelles activités se poursuit et s'ouvre à tous les enfants de la commune (de 4 à 11 ans).

Au menu : découverte des arts du cirque (jonglerie, accrosport), hockey sur roller, vélo, freez bee (approche de l'ultimate) programme pouvant évoluer et adaptable aux différents âges).

Informations pratiques :

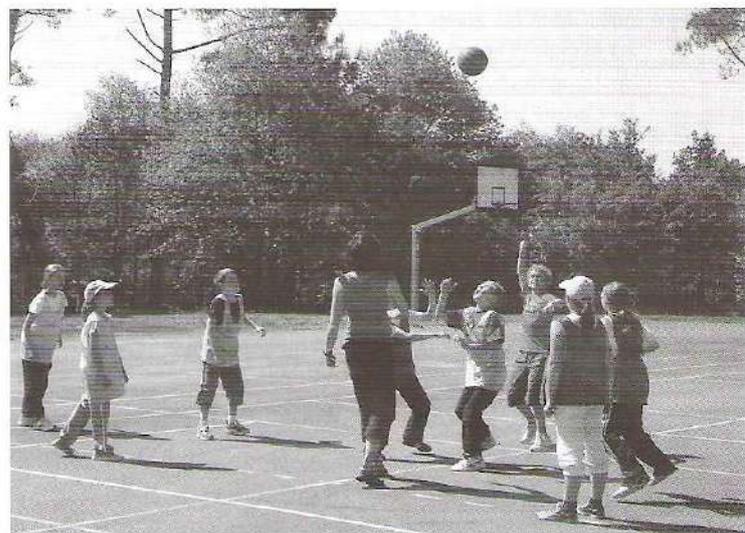
Inscription en septembre, 1ère séance début octobre.

1 mercredi sur 2, de 9h45 à 11h15 à la salle polyvalente de Quistinic.

Des parents pour encadrer sont également souhaités (pour 5 enfants non adhérents à l'amicale, il est demandé la participation d'un parent pour encadrer à raison d'une fois par mois). Les tarifs seront disponibles en septembre.

Pour de plus amples renseignements :
tel 02.97.39.78.77

Gildas Le Masson





EDUCATION :

**le Conseil municipal alerte
«sur les suppressions de postes dans
l'Education ... »**

Nous sommes informés par voie de presse de centaines de suppressions de postes dans les établissements scolaires des départements de l'Ouest, de milliers de suppressions pour l'ensemble du pays.

Le Conseil municipal de la commune de Quistinic tient à exprimer son inquiétude et son incompréhension face à ces mesures contradictoires avec la situation et les besoins du pays.

Tout le monde reconnaît que l'éducation, la formation des jeunes, la qualification des travailleurs jouent un rôle essentiel pour la bonne santé et la compétitivité de notre économie. Les difficultés et l'échec scolaire persistent pour une partie notable de la jeunesse ; la démocratisation de la formation est bloquée depuis plus de quinze ans.

Depuis dix ans notre pays connaît une expansion démographique continue, particulièrement vive dans les départements bretons, notamment en Morbihan. A Quistinic, nous craignons que l'expansion rapide des besoins éducatifs du littoral soit « financée » par le réservoir de moyens des petites communes rurales de l'Intérieur.

Il est donc inacceptable de réduire les moyens du système scolaire, inacceptable de supprimer des emplois et de faire disparaître des postes. Les conséquences risquent d'être dramatiques dans les zones périphériques, qui ne pourront assumer les transferts de charge inévitables générés par cette politique de compression des dépenses publiques d'éducation.

Le Conseil municipal demande que soit engagée une politique ambitieuse de formation de la jeunesse, rendue possible par un recrutement de personnels titulaires stables et qualifiés qui ne laissent aucune collectivité à part.

Le Ministère de l'Education nationale a répondu par courrier du 14 juin, justifiant sa politique par un "taux de progression" "des crédits alloués "pour la mission enseignement scolaire"... "supérieur à celui du budget de l'Etat". Le Ministre confirme "8967 suppressions d'emplois" dans le premier degré (écoles), qui "intègrent la résorption, à la rentrée 2011, de 5600 surnombre de 2010." [sic pour les "surnombres !] Dans le second degré public, l'identification de "leviers qui conduiront à la suppression de 4800 emplois...".

J-P F.

Er sonj (le souvenir)

Entre Histoire et Mémoire :

KERDYNAM 2011

Le 15 avril 1944, une agricultrice alertée par son chien découvrit dans un trou, dans le sol d'un taillis entre Locunehen et la route départementale, trois cadavres de jeunes quistinicois abattus après avoir été torturés. L'excavation devint le «trou des martyrs», cette époque de l'année devint le moment du souvenir. C'est alors que le rassemblement annuel de Kerdynam trouva ses origines.

Cette année encore, la cérémonie a réuni anciens résistants, anciens combattants, famille des disparus, amis, élus, à l'appel du Comité ANACR-Amis de la Résistance de Quistinic-Bubry et à l'invitation de la municipalité, représentée par 7 de ses élus, auxquels se sont joints le Député et le Conseiller Général de la circonscription.

Le rassemblement était précédé cette année par une balade du souvenir le long des rues et ruelles du bourg, cheminant entre les domiciles des quistinicois "morts pour la France" en 1944, dans le cadre de la lutte menée pour la libération du pays. C'est ainsi que les randonneurs de mémoire, parents, amis, curieux d'histoire locale sont allés de l'ancien Petit Bazar, rue d'Hennebont, où avait vécu "Petitfrère", jusqu'à la boulangerie Gahinet, domicile d'Emilien, puis à la boulangerie Le Teuff, où travaillait Marcel, pour finir sur la "place des cochons," face à la ruelle Leur Vras, aux abords de laquelle vivaient Marcel Roger, Pierre et Louis Le Ruyet : déportés ou torturés ou abattus sommairement.

Au cours de la cérémonie qui a suivi, le souvenir de trois quistinicois tombés entre février et avril 1944 a été évoqué.

"Au tout début de 1944, la répression a commencé, contre des «civils» désarmés et souvent totalement innocents.

Les rafles, les raids allemands sur Quistinic ont frappé dès le 7 février ; ce jour là, une vaste opération menée sur 4 communes, dont Quistinic, frappe 37 personnes - 10 seront déportées, 4 n'en reviendront pas, dont Louis Le Ruyet. Le 8 avril, nouvelle rafle qui provoque la mort de Marcel Le Teuff.

Ces actions meurtrières sont mal connues : dates incertaines, motifs d'arrestation supposés - il n'y a pas de jugement ! - et même la disparition des victimes est parfois entourée de mystère."

Le souvenir de 3 des victimes de cette phase répressive (Pierre Le Ruyet, Marcel Le Teuff, Joseph Tanguy dit "Petitfrère") a été évoqué : des cas qui éclairent le pourquoi de cette répression meurtrière.

J-P F.



Pierre Le Ruyet
est arrêté
le 7 février 1944.

Il a 66 ans, mutilé de la Première Guerre mondiale, il se déplace avec des béquilles. Il n'est évidemment pas combattant.

Il est arrêté parce que les Allemands, guidés par un mouchard milicien de Bubry, n'ont pu mettre la main sur son fils Louis, qui lui périra en avril.

Pierre est déporté et survit 3 mois à son arrestation.



LEVR - LEVROU

Du côté de la médiathèque

Paul-Alexis Robic

Faire partager le plaisir que m'a procuré tel ou tel roman, c'est une des raisons qui m'a poussé à me joindre au groupe de bénévoles en charge de la médiathèque.

Avec Madeleine, Chantal, Philippe, Karine, Yvonne, Line, Viviane, Jean-Claude et Evelyne nous assurons les permanences à tour de rôle.

Avec quelques 3700 ouvrages, la médiathèque commence à être bien pourvue. La Médiathèque Départementale du Morbihan (MDM) nous alloue un fond de 1200 livres dont 300 sont renouvelés tous les trois mois; le reste (2500 livres) est la propriété de notre médiathèque. Le choix est large: albums, livres pour enfants, BD, documentaires, romans, "large vision" (écrit en caractères gras) et périodiques.

Grâce aux subventions du Conseil Général et de la Commune, nous allons à quatre ou cinq personnes, choisir parmi les nouveautés ce qui permet un choix éclectique.

L'année dernière Gavalda, Pancol, Lackberg, ont connu un vif succès. Pour ma part j'ai particulièrement apprécié "L'ombre du vent" de Carlos Ruiz Zafon, "Le mec de la tombe d'à côté" de Catherine Mazetti, "Le pont des soupirs" de Richard Russo et "Un employé modèle" de Paul Cleave, et dans le genre polar qui fait peur "quand vient la nuit." Si nous n'avons pas en rayon le livre que vous souhaitez, pas de problème, nous pouvons le réserver à la MDM.

Ici on parle "livre" plus que "littérature", c'est plus détendu. Si vous avez des souhaits concernant nos futurs achats, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Au plaisir de vous rencontrer, d'échanger ou de vous compter parmi nos prochains adhérents. Bonne lecture estivale.

Alain Bernon

Horaires d'été de la médiathèque (Juillet et Août).

Mercredi 10H-12H / Samedi 10H-12H

Exposition d'œuvres multiples

Du 15 mars au 30 avril, la médiathèque a accueilli une exposition d'œuvres multiples éditées par l'Art dans les Chapelles : estampes, gravures, eaux fortes réalisées par Yanos Ber, Claude Vialat, David Tremlet, François Dilasser, Bernard Cousinier, Gilgian Gelzer. Artistes qui ont exposé dans différentes chapelles des circuits de l'Art dans les Chapelles.

Dans ce même cadre, un atelier de lithographie animé par Fanny Gingreau a été organisé le 22 mars. Les 8 participants ont pu s'initier à cette technique et emporter leurs réalisations.

EN HANV (l'été) Le bel été à Quistinic

A POULFETAN : QUISTINIC FAIT LA NOCE.

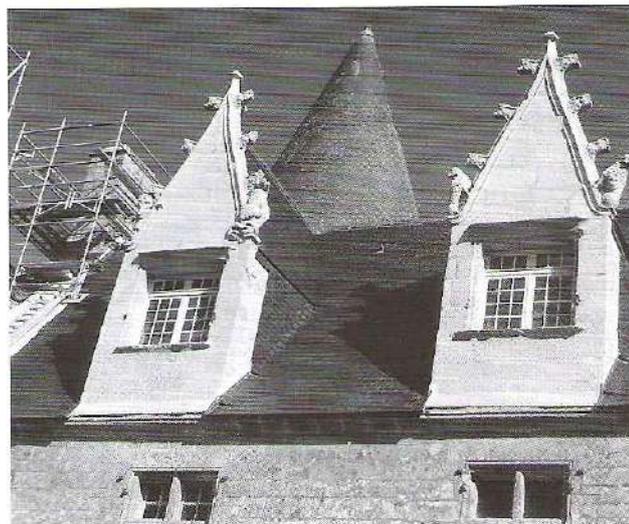
Chaque année le village de Poulfetan présente une exposition illustrant un aspect de la vie rurale passée. L'an dernier c'était le costume breton, son évolution, sa fabrication et son actualité contemporaine à travers les réalisations de jeunes créateurs.

Cette année l'équipe du village a choisi d'enrichir l'exposition en mettant le costume en mouvement, à travers l'évocation de la noce bretonne. Une dizaine de photographies anciennes a été sélectionnée, qui sont présentées dans différentes parties du village et du terroir. Chacune est nommée et commentée autour d'un des dix thèmes abordés. L'ensemble donne une bonne idée de ce qu'étaient les rassemblements nuptiaux avant-guerre.

Les photographies sont toutes de Quistinic. Elles ont été prêtées par les familles ou les amis pour être reproduites. Le collectage s'est fait en partenariat avec la Commune, et le Conseil Municipal des enfants.

A la fin de la saison touristique, les panneaux seront cédés à la commune qui les présentera au public quistinicois. Les originaux ont été restitués aux propriétaires.

Le 18 juin dernier, les prêteurs et les familles des mariés ont été conviés au vernissage présenté par Isabelle Lamort-Robert, responsable de l'exposition. Comme pour les noces de leurs anciens, les familles ont pu se retrouver : Marie Evano de Kerlegenec, Françoise Robert de Kergroix, Didier Le Daniel de Kermanio, les familles Rougé, Robic, Dornat, Le Teuff-Dumas et Le Guennec ont ainsi parrainé les premiers pas de l'initiative.



DECOUVERTE DU PATRIMOINE

Le samedi 14 mai, Madeleine et Gildas Bareaud ont organisé, avec **l'association Tiez Breizh**, une journée découverte du patrimoine qui a rassemblé 72 personnes. Marie-Françoise Perron a animé la présentation et la visite du manoir de la Villeneuve-Jacquelot. L'après-midi, le groupe, transporté par un bus, a pu découvrir la chapelle du Cloître, les villages de Rosnen, Coët Organ, Mané habat et Kergoff. La journée s'est terminée par un dîner au château.

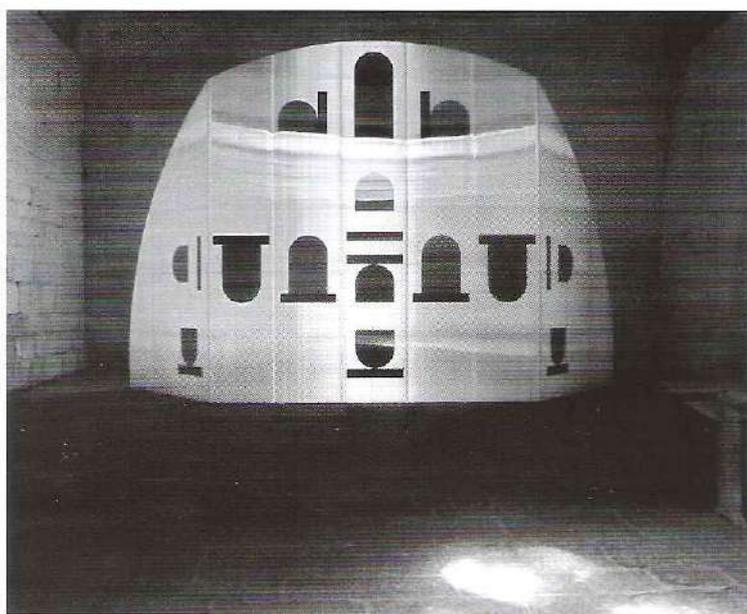


Florence Boinet, la propriétaire, souhaite ouvrir le lieu au public et a créé une association : **"Renaissance Jacquelot"** qui organisera différentes manifestations, telle l'exposition de photos qui se déroulera cet été, du **23 juillet au 21 août**, et fêtera prochainement le 500ème anniversaire du château.

("Portraits d'ailleurs au Manoir / Masques Dogons et Regards de Varanasi 2011") / photographies de Didier Praud et Elisabeth Coste de Geyer / ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 14h 30 à 19h. / visite guidée les week-ends à 15h.)

**L'ART DANS LES CHAPELLES
DE RETOUR A QUISTINIC : EDITION 2011
20ème anniversaire**

La nouvelle édition de l'Art dans les chapelles démarre à partir du 8 juillet. Parmi les sites retenus, la chapelle Notre-Dame du Cloître accueille encore cette année l'installation d'un artiste contemporain. L'invité cette année est **Eric Vigner**, artiste lorientais, plasticien et homme de théâtre, directeur du CDDB – Grand Théâtre de Lorient.



Alors que les œuvres précédemment présentées occupaient le dallage de la chapelle ou rampaient jusqu'aux ouvertures, l'installation nouvelle, toute en noir et blanc, est verticale, barrant l'espace entre l'entrée dans la nef et l'autel : un triptyque monumental, à l'échelle du bâtiment, translucide, traversé des courants de lumière issus des portes ouvertes de la chapelle. Un triptyque blanc marqué par 15 barres soulignant 14 silhouettes noires de fenêtres, reproduisant les ouvertures du chœur et du chevet. Ces fenêtres par lesquelles les châlots de l'installation 2010 esquissaient un mouvement de fuite...

A l'occasion du prévernissage du 30 mai, Eric Vigner a exprimé sa sensibilité au lieu occupé, sensibilité nourrie de son appartenance lorientaise. L'œuvre n'a pas été expliquée, l'artiste a assuré ne pas vouloir faire une œuvre mémorielle, mais il a exprimé la volonté de libérer les âmes qui peuplent le lieu : souvenir des 14 patriotes ayant séjourné et espéré dans la chapelle avant d'être sauvagement abattus.

Le vernissage a eu lieu le samedi 9 juillet à 20 heures. Les nombreux invités de tous horizons qui participent à ces deux jours et demi de vernissages ont été accueillis avec chaleur par les guides et par le comité de la chapelle du Cloître qui avait préparé un apéritif sympathique.

J-P F

21 artistes contemporains
et 28 sites patrimoniaux à découvrir
dans la Vallée du Blavet et le Pays de Pontivy
8 juill. au 16 sept.

MANIFESTATIONS DIVERSES

Le village de Poul Fetan, la tavern, les associations et comités de chapelles proposent de nombreux spectacles ou manifestations durant tout l'été.

Vous retrouverez toutes les indications dans le calendrier des fêtes (bulletin de début d'année) toujours disponible en Mairie et dans le dépliant du village inséré dans ce bulletin.

**Accueil de loisirs 10-17ans :
un été entre tradition et sensations**

Après leur récente visite chez les pompiers de Lorient, place à l'été !

Au programme:

Stage de découverte de l'argile et montage d'un four d'enfumage avec les jeunes de Quistinic, Bubry et Inguiniel. Le projet sera encadré par l'association «La petite Fabrique» et les animateurs communaux, les lundi 11, vendredi 29 et samedi 30 juillet.

Camp nautique du mardi 19 au jeudi 22 juillet à Guidel-plages avec les jeunes de Quistinic et d'Inguiniel : surf et kayak rythmeront ce camp où les jeunes continueront d'apprendre à vivre en collectivité, à se responsabiliser et à devenir davantage autonomes.

Journée randonnée VTT sur les chemins de Quistinic, passage au village de Poul Fetan pour y découvrir les traditions locales et l'aire de jeux bretons.

Journée au Festival Interceltique de Lorient : journée riche en culture, cette année étant le thème «des diasporas celtiques, tous les accents de la Celtitude».

Répétition d'une pièce de théâtre réalisée par les jeunes ...

Pour tous renseignements (information, inscription ...) joindre Jérôme l'animateur communal au : 06.98.69.82.94.

EN AMZER GOZH (l'ancien temps) Une famille du bourg vers 1925.

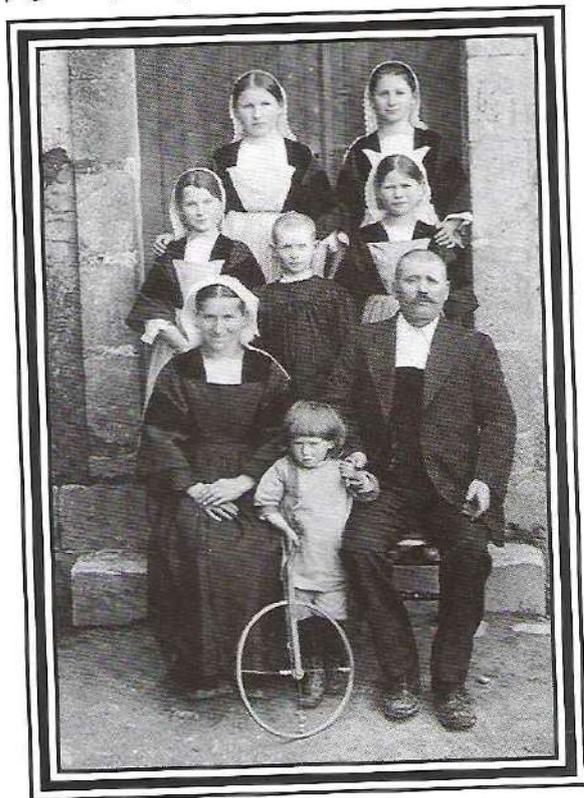
La photographie publiée dans le dernier bulletin était bien celle de la famille Pisivin, établie au bourg. Pierre Pisivin situe la date en 1925.

Pierre, son père, et Anne-Marie, sa mère, ont réuni leur famille sur les marches de la Mairie, pour une photographie collective. Pierre était chiffonnier, et la famille Pisivin habitait au bourg, rue de la fontaine, dans une ancienne forge qui existe toujours, tout près du domicile actuel de Pierre, son fils.

Le père avait à peu près 47 ans (né en 1877). Il avait fait la guerre de 14-18 mais, père d'une famille nombreuse et approchant des 40 ans, il n'avait pas été au Front. Ses 4 filles étaient nées avant la guerre : en haut les deux aînées, Marie (Le Colleter) à gauche, Marie-Anne à droite (17 et 16 ans à l'époque), puis Louise (13 ans) et Antoinette née en 1914. Le petit Pierre était né quand son père était déjà soldat, le 18 juin 1915. Son père avait eu droit à une permission pour découvrir son premier fils. Les enfants suivants naîtront au retour du père et de la paix: Anne-Marie née en 1920, décédée au moment de la photo, et le cadet Joseph, installé entre ses parents.

La photographie avait été faite pour attester la qualité de famille nombreuse auprès de la société des chemins de fer.

Remerciements : à Pierre et Michel Pisivin pour nous avoir transmis la photographie ; à Pierre pour les explications passionnantes, à Pierre et à Marie pour leur accueil et leur compagnie toujours agréable.



Cette scène est prise dans un village de la commune: qui est présent ? où ? à quelle occasion?

C'est facile ! Réponse à J-P Fouillé, Mairie.



**Nos nouveaux commerçants,
artisans ...**

Yves ADIN

Issu d'une lignée de fondeurs, dans la métallurgie fonderie située en Champagne Ardennes, Yves Adin s'est installé courant 2009 dans un hangar à Locunehen (eh oui ! Il faut de la place).

La ferronnerie c'est étirer, marteler, mettre en forme le métal.

La fonte c'est mouler, couler le métal soit à partir d'un dessin, soit d'une pièce existante.

Il reste à peu près 5 ou 6 fondeurs de fonte en France. L'atelier produit des pièces de création mais travaille aussi pour la restauration du patrimoine (gardes corps, plaques de cheminée, et pièces de décors).

On peut s'adresser à Yves Adin pour toute demande particulière : **Atelier Fonderie d'Art - Locunehen**
Tél : 06.10.23.76.53.

La Vallée de Pratmeur

Ancien voyageur, Monsieur Jouanno avec ses enfants Delphine et Fabien, a créé un domaine touristique proposant des hébergements insolites.

Le domaine s'étend entre le village du Roduic, dont la famille est originaire, et le moulin de Pratmeur, sur 25 hectares de bois et prairies.

Roulottes, yourtes, pods, cabanes dans les arbres, gîtes et chambres d'hôtes accueillent les touristes pour des séjours au cœur de la nature. Ils peuvent ainsi découvrir le riche patrimoine de la commune en parcourant à pied, à vélo, ou accompagnés d'un âne les sentiers et chemins de randonnée.

Les chevaux, les ânes, les alpagas, les lapins et les poules font le bonheur des enfants.

Le site remporte déjà un réel succès et montre la qualité et l'atout touristique que suscite notre belle commune.

Informations : Vallée de Pratmeur – Le Roduic –
02-97-51-72-02 / www.valleedepratmeur.com
E-mail : valleedepratmeur@orange.fr

Maraîchage bio

Tous les mercredis de 17 à 19 heures sur la place Saint Mathurin, vous pouvez rencontrer Julie Le Hazif derrière son étal.

Après une reconversion Julie s'est installée à Kermoël Bihan en maraîchage biologique. Elle y fait pousser toutes sortes de légumes, épinards, radis, salades, blettes, haricots, pois mange-tout, fèves, betteraves, courgettes, concombres, tomates et autres superbes plantes aromatiques. Vous pouvez les acquérir sur place ou en panier à la demande (2 tailles, à 8 € et 13 €), et elle se rend également à Lochrist (face à la Poste) le samedi matin.

Julie Le Hazif, maraîchère bio Kermoël Bihan :
02.97.39.79.49 / jlehazif-pro@yahoo.fr

Pizza PHIL sera présent tous les samedis soirs sur la place Saint Mathurin, les mois de juillet et août.

Marie Floss



KELEIER **INFORMATIONS**

Démarchages

De nombreux démarchages sont réalisés à domicile, quelques fois au nom de la Mairie :

- pour des ventes d'objets au bénéfice du centre aéré
- pour la lutte contre les capricornes ... etc ...

Nous vous demandons de rester vigilants et de ne pas laisser entrer chez vous des personnes inconnues et de signaler rapidement ce genre de visites à la Mairie.

Gîtes, meublés de tourisme et chambres d'hôte.

La déclaration est obligatoire en Mairie (loi 2009-888 du 22 Juillet 2009 et circulaire du 27 Septembre 2007)

Site Internet

Toutes les informations concernant Quistinic et la Communauté de Communes sont consultables sur le site "CC Plouay."

La carte du canton apparaît : **cliquer sur Quistinic.**

Défibrillateur

La Commune s'est dotée d'un défibrillateur semi-automatique (DSA)

Celui-ci est accroché sur la façade de la Mairie et reste à la disposition de la population.

Une présentation de l'appareil et de son fonctionnement a été réalisée par Lionel Le Strat (chef de corps des Pompiers de Bubry) en direction des associations le 26 Février et du personnel de la Commune le 2 Mars. Dans la foulée Alain, Léonie, Paulette, Pierre et Marie-Noëlle ont également bénéficié d'une formation complète à la caserne des pompiers de Baud. Cette formation sera poursuivie par des recyclages réguliers.

Par ailleurs, l'ensemble des salariés des écoles ainsi que Pierre ont pu bénéficier en février d'une formation en hygiène de restauration et sur le nettoyage. Cette formation a été assurée par Marie-Agnès Le Juge (formatrice agréée).

Communiqué de la société des chasseurs de Quistinic :

Chaque année au mois de mars , la société communale des chasseurs de Quistinic offre aux propriétaires bail-

Le domaine s'étend entre le village du Roduic, dont la famille est originaire, et le moulin de Pratmeur, sur 25 hectares de bois et prairies.

Roulottes, yourtes, pods, cabanes dans les arbres, gîtes et chambres d'hôtes accueillent les touristes pour des séjours au cœur de la nature. Ils peuvent ainsi découvrir le riche patrimoine de la commune en parcourant à pied, à vélo, ou accompagnés d'un âne les sentiers et chemins de randonnée.

Les chevaux, les ânes, les alpagas, les lapins et les poules font le bonheur des enfants.

Le site remporte déjà un réel succès et montre la qualité et l'atout touristique que suscite notre belle commune.

Informations : Vallée de Pratmeur – Le Roduic –
02-97-51-72-02 / www.valleedepatmeur.com
E-mail : valleedepatmeur@orange.fr

Maraîchage bio

Tous les mercredis de 17 à 19 heures sur la place Saint Mathurin, vous pouvez rencontrer Julie Le Hazif derrière son étal.

Après une reconversion Julie s'est installée à Kermoël Bihan en maraîchage biologique. Elle y fait pousser toutes sortes de légumes, épinards, radis, salades, blettes, haricots, pois mange-tout, fèves, betteraves, courgettes, concombres, tomates et autres superbes plantes aromatiques. Vous pouvez les acquérir sur place ou en panier à la demande (2 tailles, à 8 € et 13 €), et elle se rend également à Lochrist (face à la Poste) le samedi matin.

Julie Le Hazif, maraîchère bio Kermoël Bihan :
02.97.39.79.49 / jlehazif-pro@yahoo.fr

Pizza PHIL sera présent tous les samedis soirs sur la place Saint Mathurin, les mois de juillet et août.

Marie Floss



KELEIER **INFORMATIONS**

Démarchages

De nombreux démarchages sont réalisés à domicile, quelques fois au nom de la Mairie :

- pour des ventes d'objets au bénéfice du centre aéré
- pour la lutte contre les capricornes ... etc ...

Nous vous demandons de rester vigilants et de ne pas laisser entrer chez vous des personnes inconnues et de signaler rapidement ce genre de visites à la Mairie.

Gîtes, meublés de tourisme et chambres d'hôte.

La déclaration est obligatoire en Mairie (loi 2009-888 du 22 Juillet 2009 et circulaire du 27 Septembre 2007)

Site Internet

Toutes les informations concernant Quistinic et la Communauté de Communes sont consultables sur le site "CC Plouay."

La carte du canton apparaît : **cliquer sur Quistinic.**

Défibrillateur

La Commune s'est dotée d'un défibrillateur semi-automatique (DSA)

Celui-ci est accroché sur la façade de la Mairie et reste à la disposition de la population.

Une présentation de l'appareil et de son fonctionnement a été réalisée par Lionel Le Strat (chef de corps des Pompiers de Bubry) en direction des associations le 26 Février et du personnel de la Commune le 2 Mars. Dans la foulée Alain, Léonie, Paulette, Pierre et Marie-Noëlle ont également bénéficié d'une formation complète à la caserne des pompiers de Baud. Cette formation sera poursuivie par des recyclages réguliers.

Par ailleurs, l'ensemble des salariés des écoles ainsi que Pierre ont pu bénéficier en février d'une formation en hygiène de restauration et sur le nettoyage. Cette formation a été assurée par Marie-Agnès Le Juge (formatrice agréée).

Communiqué de la société des chasseurs de Quistinic :

Chaque année au mois de mars, la société communale des chasseurs de Quistinic offre aux propriétaires bail-

-leurs un repas à la salle polyvalente. Ce repas réunit environ 140 personnes.

Après la saison de chasse, les chasseurs peuvent intervenir à la demande des agriculteurs, lorsque ceux-ci sont importunés par des dégâts commis sur leurs cultures ; il peut s'agir notamment des sangliers, blaireaux, et corbeaux. Ces interventions sont assurées par les chasseurs eux mêmes ou dans le cadre d'une battue administrative sous la responsabilité d'un lieutenant de l'ovétoerie..

Personne à contacter : **CARON Nathalie,**
Présidente, au 02.97.39.76.49 ou 06.74.55.18.27



Compostage individuel pour les bio-déchets

La Communauté de Communes met **GRATUITEMENT** à votre disposition des composteurs que vous pouvez réserver à la Mairie de Quistinic.

Ces composteurs peuvent recevoir les déchets ménagers (épluchures, marcs et filtres à café, restes de repas, papiers essuie-tout, serviettes en papier, herbe de tonte, petites branches de haies, mauvaises herbes, feuilles mortes ...

N'hésitez pas à réclamer votre composteur !

Une attitude éco-citoyenne permet de réduire le poids des déchets, de préserver la qualité de notre environnement et de limiter le coût pour tous.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie ou à la Communauté de Communes au 02.97.33.14.15.

Chenils et déclarations

Vous avez plus de 9 chiens adultes (10 à 49 chiens), vous êtes considérés comme propriétaire de chenil et vous devez le déclarer à la mairie (Loi n°76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées).

Le chenil ne devra pas être implanté à moins de 100m de tout immeuble habité, des zones de loisirs et de tout établissement commercial et devra satisfaire aux prescrip-



-tions générales ou particulières relatives aux périmètres de protection des sources, plages...

Les locaux seront convenablement éclairés, ventilés de telle sorte que le voisinage ne puisse incommodé par les odeurs.

Les aboiements des chiens ne doivent pas troubler la tranquillité du voisinage.

Les dossiers de déclaration peuvent être retirés à la Mairie.

Habiter mieux, se chauffer mieux !

"Habiter mieux" est une nouvelle aide financière qui vous permet de réaliser des travaux de rénovation thermique pour : bien vous chauffer et diminuer vos factures d'énergie.

Cette aide forfaitaire d'un minimum de 1100€, versée en complément des aides aux travaux de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), vous est accordée sous certaines conditions :

- vous devez être propriétaire et occuper le logement.
- votre revenu annuel ne doit pas dépasser 11 358€ pour 1 personne, 19 978€ pour 2 personnes, 23 339€ pour 3 personnes ...

Pour tous renseignements complémentaires, contacter la Mairie.

RAPPEL AUX ASSOCIATIONS

Pour le bulletin de fin d'année, merci d'envoyer tous les articles et photos pour le 10 décembre. Vous pouvez les transmettre soit par :

- E-mail : accueil.quistinic@orange.fr
- Sur clé USB
- Les photos doivent être à part des textes. Elles doivent être grandes et de bonne qualité (300 dpi).



14 juillet sur le parvis : musique, gaîté, fraternité.

Cette année, la Municipalité avait décidé de faire du 222ème anniversaire de la Prise de la Bastille une fête de l'échange et de la fraternité, dans le cadre du centre bourg et tout au long de la journée.

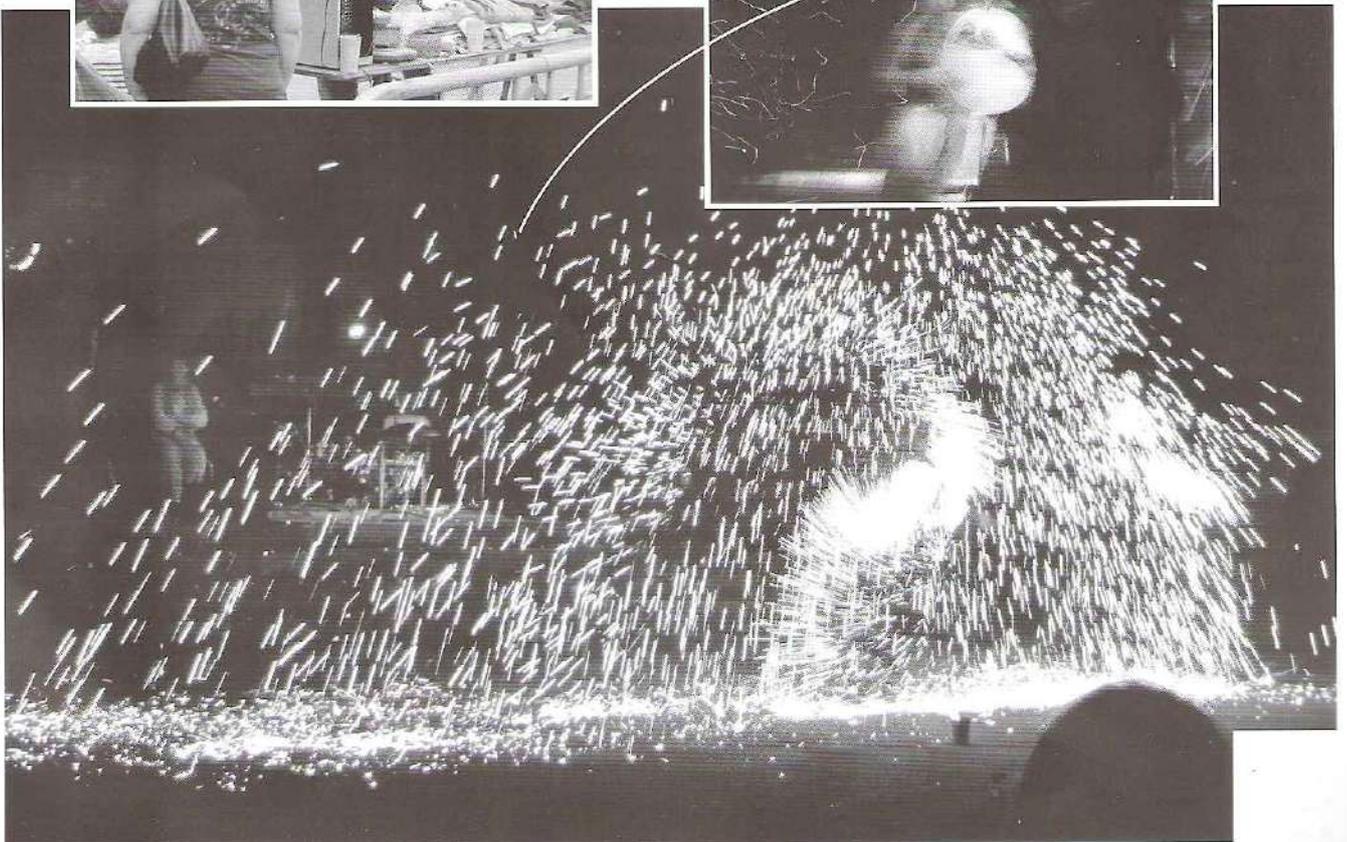
Notre 14 juillet a commencé par un troc et puces quistinicois sur la place Saint-Mathurin, secondé par une accueillante buvette. En soirée le pique-nique citoyen, associé au service et à la convivialité des commerçants du bourg était accompagné d'un programme musical éclectique et généreux, animé par les **accordéonistes et sonneurs de Bubry et de Quistinic** ; nous avons dansé avec l'orchestre "**Les Z'Autres**" de Plumélieu.

Et la journée s'est achevée sur un fascinant spectacle proposé par la **Compagny Sharma**, associant arts du feu et musique d'inspiration indienne. Ce spectacle, influencé notamment par les arts martiaux hindoux, dont le Bennethi, danse du feu millénaire, intégrant danse contemporaine et art du jonglage, utilisait tablas et pakhawaj, percussions indiennes et flûtes orientales.

Produit sur le parvis de la chapelle Saint-Mathurin à la tombée de la nuit, ce spectacle a enchanté les nombreux habitants présents. Les lampions distribués aux enfants ont permis de clôturer le spectacle par une retraite aux flambeaux.

Un grand merci à l'association l'Audio du village, à l'association des accordéonistes de Bubry, aux sonneurs des deux communes ainsi qu'à tous ceux qui ont participé au succès de cette journée.

Anne-Marie Pernel



INFORMATIONS PRATIQUES

recommandations

Prévision de divers travaux

Elagage hiver 2011/2012_

- route de St Yves
- route de Keriquello
- route de l'usine (en partie) et du Roch

Prévision voirie 2011

Enrobage : Route de Lehart à Kervily, route de Coët-Pren le Goslen, rue Paul Gauguin, Village de Kerhuitel, rue des Bruyères, route de Kervarec et le Cosquer.

Gravillonnage : De Salonique à St Quion, de Kerestienne à Coët-Blavet + PATA sur différentes routes.

Fossés : Route de Helleguy entre Nizarh et le Gohic, route de Lenioten à Porth-men.

Panneaux de signalisation : une série de panneaux a été changée ce printemps. Cette opération sera renouvelée l'année prochaine.



Feux de jardins.

Pour les feux de végétaux coupés, la législation est la suivante :

- autorisés du 1er novembre à fin février,
- autorisés après déclaration en Mairie, du 1er mars au 30 juin et pendant le mois d'octobre.
- Interdit le reste de l'année.

Nous rappelons qu'il est interdit de brûler des déchets ménagers.

Le "Grenelle de l'environnement" a fixé pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les feux domestiques constituent une source non négligeable d'émission de CO2.

C'est pourquoi nous vous invitons à déposer vos déchets verts en déchetterie. Vous pouvez aussi utiliser un broyeur qui vous fournira de la matière pour votre potager (compost ou paillage).

LES TRAILS DE QUISTINIC

LE TRAIL DES 3 VALLÉES

L'association ACP BAUD organisera cette année sa 2ème édition du trail des 3 Vallées qui aura lieu le 23 octobre.

Une manifestation qui prendra une nouvelle dimension en intégrant l'OTT (**Ouest Trail Tour : Championnat de Bretagne des Trails**).

Les organisateurs de ce championnat recherchaient une épreuve dans le Morbihan à la hauteur du challenge qu'ils organisent depuis 2 ans.

Ainsi, Quistinic, sera le théâtre d'un nouvel événement sportif. Son terrain de jeu, son architecture rurale et le parcours proposé plaisent énormément. Le tracé sera quelque peu modifié afin de faire découvrir les recoins de notre Commune (c'est l'occasion de remercier les propriétaires qui nous ouvrent «leurs portes» l'espace d'une journée)

C'est donc une équipe de bénévoles dévoués et disponibles qui est prête à relever le défi pour animer la Commune et le village de Poul Fetan.

L'ACP BAUD invite les Quistiniquois et Quistiniquoises à partager, à encourager ou à participer à cette journée sportive de début d'automne.



BRETAGNE > MORBIHAN > QUISTINIC

Saint Maurice - Bois Lorient - Botconan - Poblei - Poul Fetan.

Saint Maurice - Bois Lorient -
Botconan - Poblei -
Poul Fetan

Samedi
30 juillet
2011

MUNICIPALITÉ DE QUISTINIC

QUI FAIT QUOI ?

Maire : Gisèle GUILBART LE SAGE
1 ère adjointe : Anne-Marie PERNEL
2 ème adjoint : Edouard LE PEN
3 ème adjoint : Denis LE GAL

Conseillers municipaux

Nadine AUBERT
Chantal EVANO
Marie FLOSS
Jean-Pierre FOUILLÉ
Didier LE DANIEL
Jean LE FRAPPER
Alain LE GAL
Yves LE GALLOUDEC
Viviane Le SAEC
Catherine NIGNOL
Jean-Jacques THOMAZO

Commission Finances et Budget

Gisèle GUILBART
Edouard LE PEN
Denis LE GAL
Yves LE GALLOUDEC
Alain LE GAL
Viviane LE SAEC

Commission Equipement, Assainissement, Urbanisme, PLU

Denis LE GAL
Jean-Jacques THOMAZO
Didier LE DANIEL
Edouard LE PEN
Viviane LE SAEC
Jean LE FRAPPER

Commission Personnel Communal

Gisèle GUILBART
Anne-Marie PERNEL
Catherine NIGNOL
Nadine AUBERT
Edouard LE PEN
Denis LE GAL

Commission Information, Communication, Vie Associative

Anne-Marie PERNEL
Yves LE GALLOUDEC
Marie ROBIN-FLOSS
Jean-Pierre FOUILLÉ
Alain LE GAL
Chantal EVANO

Commission Médiathèque, Aménagement Centre Bourg, Poul Fetan

Anne-Marie PERNEL
Marie ROBIN-FLOSS
Jean-Jacques THOMAZO
Marie ROBIN-FLOSS
Jean-Pierre FOUILLÉ
Jean LE FRAPPER
Nadine AUBERT

Commission Jeunesse, Ecole, Sport, Culture

Anne-Marie PERNEL
Marie ROBIN-FLOSS
Yves LE GALLOUDEC
Jean-Pierre FOUILLÉ
Catherine NIGNOL
Chantal EVANO

Commission d'Appel d'Offres

Gisèle GUILBART
Edouard LE PEN
Denis LE GAL
Jean LE FRAPPER
Didier LE DANIEL
Jean-Jacques THOMAZO
Nadine AUBERT

